



**Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable**

Action 2021 | 2023

**Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la
biodiversité dans l'aménagement du territoire**

**ATELIER 6 | Lisières villageoises et
relations ville / campagne
4 mai 2023 | Marcilly-en-Villette**



Cette opération est financée par la Région Centre-Val de Loire et par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



Mot d'accueil par M. le Maire de Marcilly-en-Villette

1. Perception des lisières par les ambassadeurs
2. Définitions et éléments théoriques (lisières et contexte paysager, enjeux et aménagements, agricultures et franges urbaines, entrées de villes)
3. Atelier :
 - Évolution urbaine de Marcilly-en-Villette
 - Comment aménager les lisières de la commune ?
4. Références et exemples d'outils, de démarches.



PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Sury-aux-Bois



caue45.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement du Loiret

CAUE du Loiret



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Sury-aux-Bois





Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Férolles



caue45.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement du Loiret

CAUE du Loiret



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Férolles





PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Villiers - Férolles



PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

La Ferté Saint-Aubin





PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

La Ferté Saint-Aubin





PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

La Ferté Saint-Aubin



caue45.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement du Loiret

CAUE du Loiret



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Marcilly-en-Villette



caue45.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement du Loiret

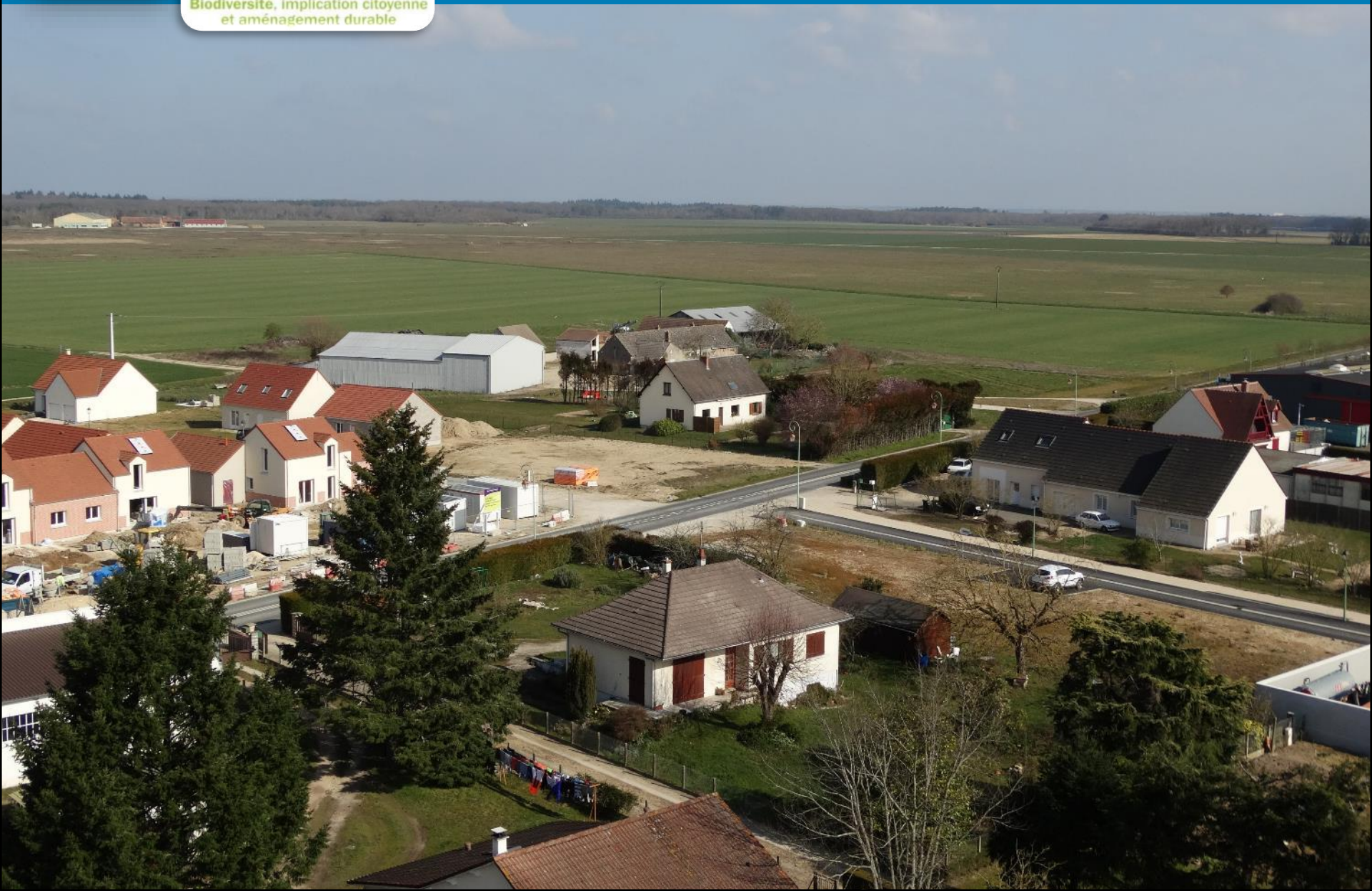
CAUE du Loiret



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Marcilly-en-Villette



caue45.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement du Loiret

CAUE du Loiret



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

PERCEPTION DES LISIÈRES PAR LES AMBASSADEURS

Marcilly-en-Villette





DÉFINITIONS ET ÉLÉMENTS THÉORIQUES



Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

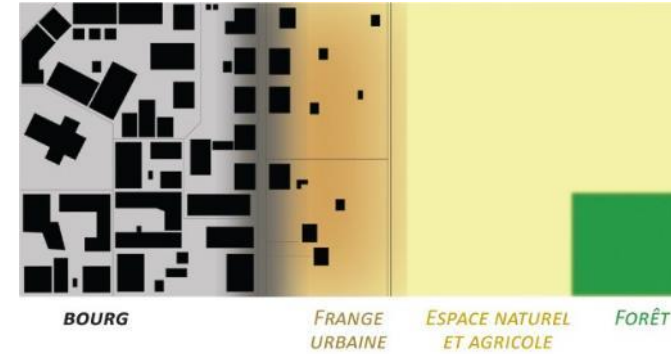
En quoi consiste une lisière urbaine ?

Définition et éléments théoriques

En quoi consiste une lisière urbaine ?

Un espace intermédiaire

La **frange urbaine** est l'espace intermédiaire entre le front bâti et l'espace agricole ou naturel. Elle marque le contact entre le village, les champs et les forêts. C'est à la fois la zone d'entrée de la nature dans les villages et la zone d'ouverture de l'urbanisation vers les espaces et paysages naturels extérieurs.



frange = limite = lisière = espace tampon

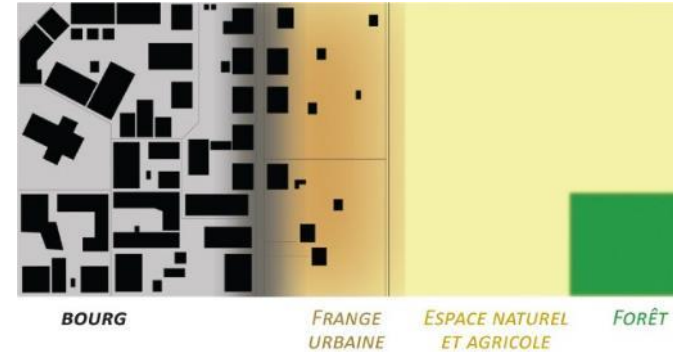


Définition et éléments théoriques

En quoi consiste une lisière urbaine ?

Un espace intermédiaire

La **frange urbaine** est l'espace intermédiaire entre le front bâti et l'espace agricole ou naturel. Elle marque le contact entre le village, les champs et les forêts. C'est à la fois la zone d'entrée de la nature dans les villages et la zone d'ouverture de l'urbanisation vers les espaces et paysages naturels extérieurs.



Un espace complexe

La frange peut être une limite franche ou un espace tampon entre le village, la forêt et les cultures voisines. Elle est constituée aussi bien de franges de lotissements que de zones d'activités. Elle peut inclure des espaces agricoles résiduels et des friches.





Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

Définition et éléments théoriques

Pluralité des limites



< 1

Lisière accessible (prairie, chemin, rue...)

- Pérennité du front
et préservation de l'espace ouvert



2 >

Lisière forestière non accessible
(fonds de jardins d'habitat,
fonds de parcelles d'activités...)

- Aucun accès à la forêt



< 3

Front cranté sur espace agricole

- Contact important avec l'espace ouvert
- Risque de déstabilisation de l'espace agricole



4 >

Front net sur espace agricole

- Limite urbaine constituée
- Parfois traitement peu qualitatif,
aucun accès à l'espace ouvert



Définition et éléments théoriques

Pluralité des limites



< 5
 Élément linéaire infranchissable
 (fleuve, autoroute, voie ferrée, grande route...)
 • Limite urbaine constituée
 • Espace ouvert inaccessible



6 >
 Transition par espaces urbains ouverts
 (parcs, jardins familiaux, loisirs, cimetière...)
 • Contact important avec l'espace ouvert
 et limite urbaine constituée



< 7
 Transition avec interpénétration des espaces
 (connexion avec le réseau d'espaces verts urbains...)
 • Continuité et accessibilité
 maintenues entre les espaces

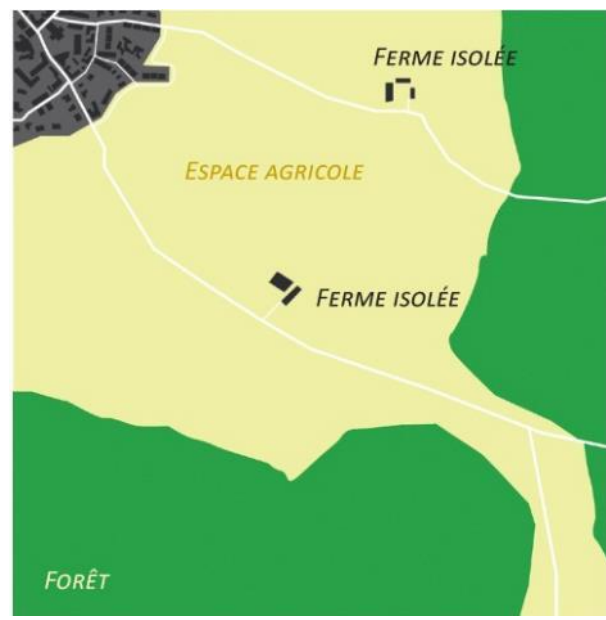
-  front urbain
-  urbanisation
-  forêt
-  espace agricole
-  jardins familiaux, espaces ouverts, parcs
-  parcellaire
-  réseau routier
-  voie de desserte des espaces verts et forestiers



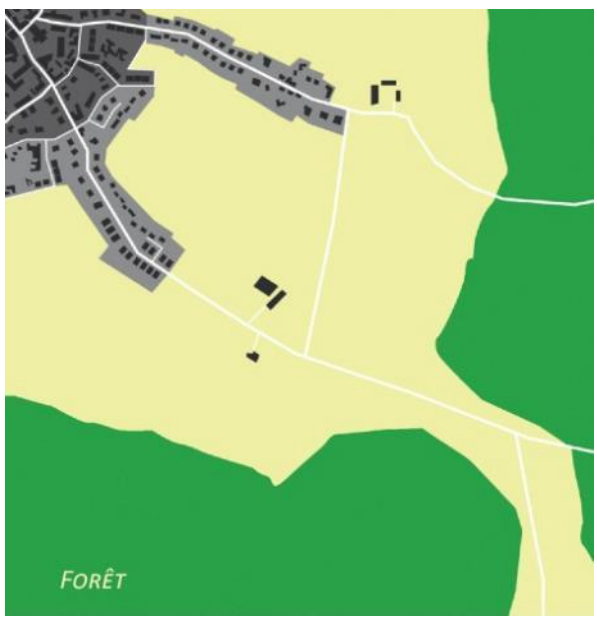
Définition et éléments théoriques

Les franges urbaines dans un paysage boisé

Depuis l'après-guerre, l'urbanisation a progressé sur les terrains agricoles et s'est rapprochée de la forêt en morcelant l'espace rural. Dans le même temps, la forêt a gagné du terrain sur les clairières.



1950
Dans les clairières agricoles, l'espace bâti est regroupé au sein de bourgs aux limites marquées. Seules quelques fermes isolées occupent l'espace ouvert.



1980
L'espace bâti se développe le long des axes routiers et morcelle l'espace agricole. La forêt progresse par endroit et se rapproche du village.



AUJOURD'HUI
Dispersé au-delà du cœur des bourgs, le bâti morcelle l'espace agricole et se rapproche de la forêt. Les limites villageoises deviennent plus floues tandis que des espaces délaissés annoncent par endroit les prémices d'une déprise agricole.

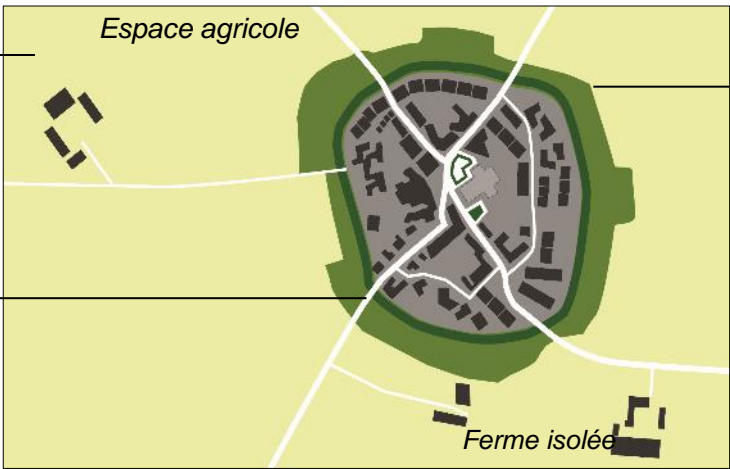
Définition et éléments théoriques

Les franges urbaines dans un paysage ouvert

Historiquement, les villages de plaine et de plateau présentent une structure resserrée.

ESPACE AGRICOLE
(terres fertiles, grandes étendues en openfield ou champs ouverts)

LISIÈRE URBAINE VÉGÉTALISÉE
(fonction vivrière, protection face aux intempéries)

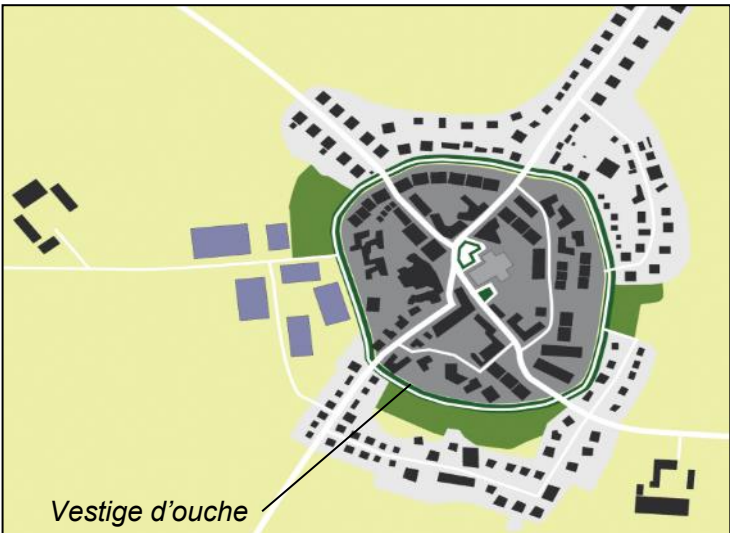


VILLAGE GROUPÉ
(préservation des terres agricoles, protection face aux intempéries, regroupement autour d'un point d'eau, rapprochement social)

Les extensions fragilisent les lisières et les relations aux espaces ouverts.



ZONE D'ACTIVITÉS OU COMMERCIALES
(densité moindre, traitement distendu des lisières, friches, surdimensionnement des stationnements)



LOTISSEMENTS PAVILLONNAIRES
(densité moindre, uniformisation architecturale, banalisation des lisières, restriction des accès à l'espace ouverts)

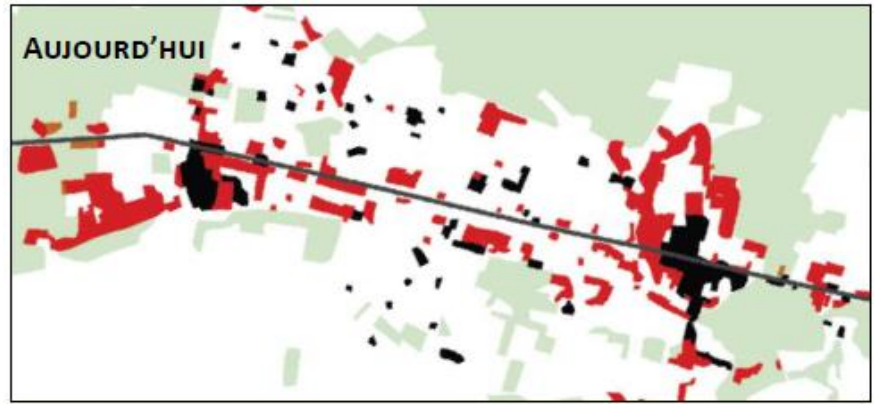
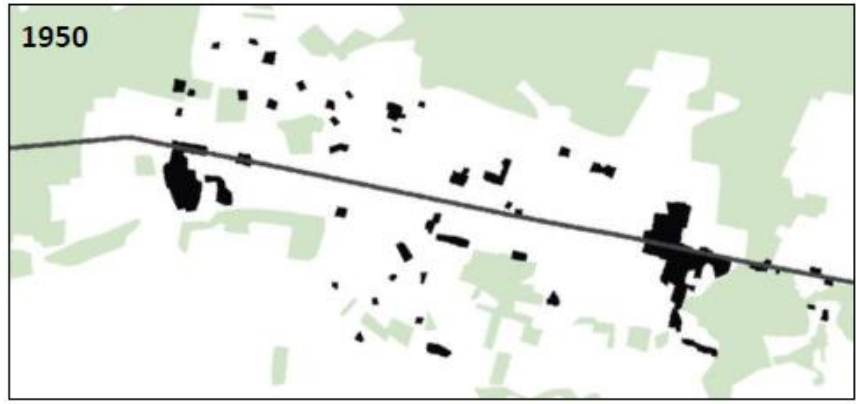




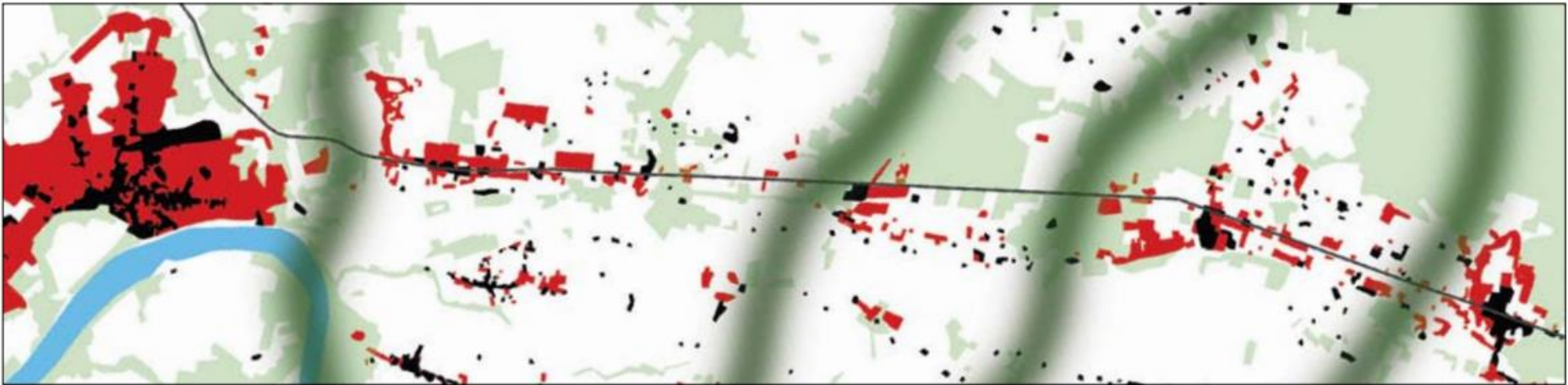
Définition et éléments théoriques

Les franges urbaines dans le val

Le long de la Loire, les villes et villages étaient séparés les uns des autres par des coupures naturelles (espaces agricoles et forêts) qui tendent à disparaître sous la pression de l'urbanisation. Le long du coteau, le phénomène de **conurbation** fragilise les transitions écologiques entre la Loire et les espaces naturels.



Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines





Quelles typologies ?



Définition et éléments théoriques

Quelles typologies ?

Typologie des fronts urbains

Lisière
pérenne
stable

Lisière
pérenne
fragile

Lisière
future

Typologie des milieux non bâtis

Lisière au contact du
Milieu naturel
(charpente paysagère)

Lisière au contact du
Milieu agricole

Typologie des milieux à enjeux face au front bâti

Site
écologique
sensible

Corridor
écologique
doc cadres

l'Eau

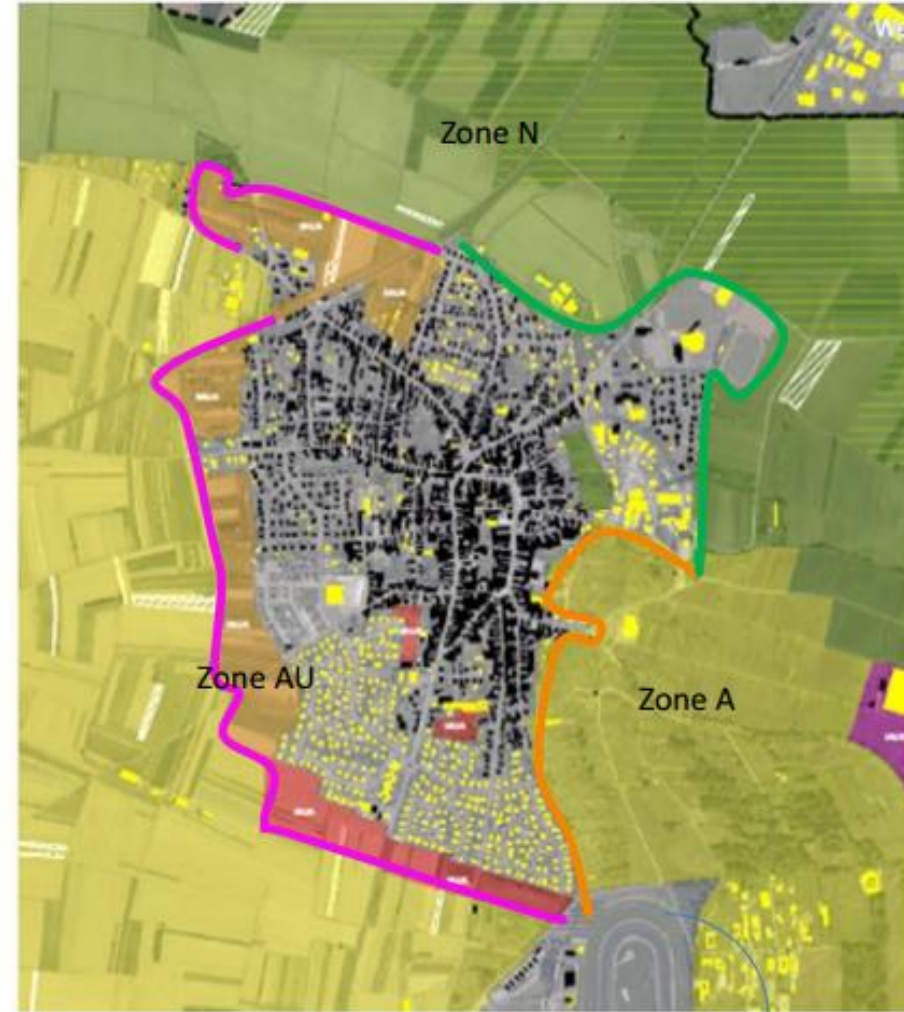
Forêt

Milieu
agricole

Définition et éléments théoriques

Quelles typologies ?

- Les **lisières urbaines au regard des zones N** (naturelles) sont considérées comme **stables**, les zones N étant préservées de toute urbanisation par la richesse ou les risques qu'elles représentent. Marge de manœuvre plutôt faible des documents cadre.
- Les **lisières urbaines au regard des zones A** (agricoles) sont considérées comme **fragiles** ; les zones A restent encore souvent la variable d'ajustement du développement urbain. Marge de manœuvre possible dans les documents cadre, mais volontariste.
- Les **lisières urbaines au regard des zones AU** (urbanisation future) sont **en devenir**, les zones AU étant programmées pour faire l'objet d'un développement à venir. Marge de manœuvre importante des documents cadre.





ÉTUDE DE CAS : Marcilly-en-Villette

Quel traitement des lisières ?

Atelier

Évolution urbaine de Marcilly-en-Villette

1950



Atelier

Évolution urbaine de Marcilly-en-Villette

1990

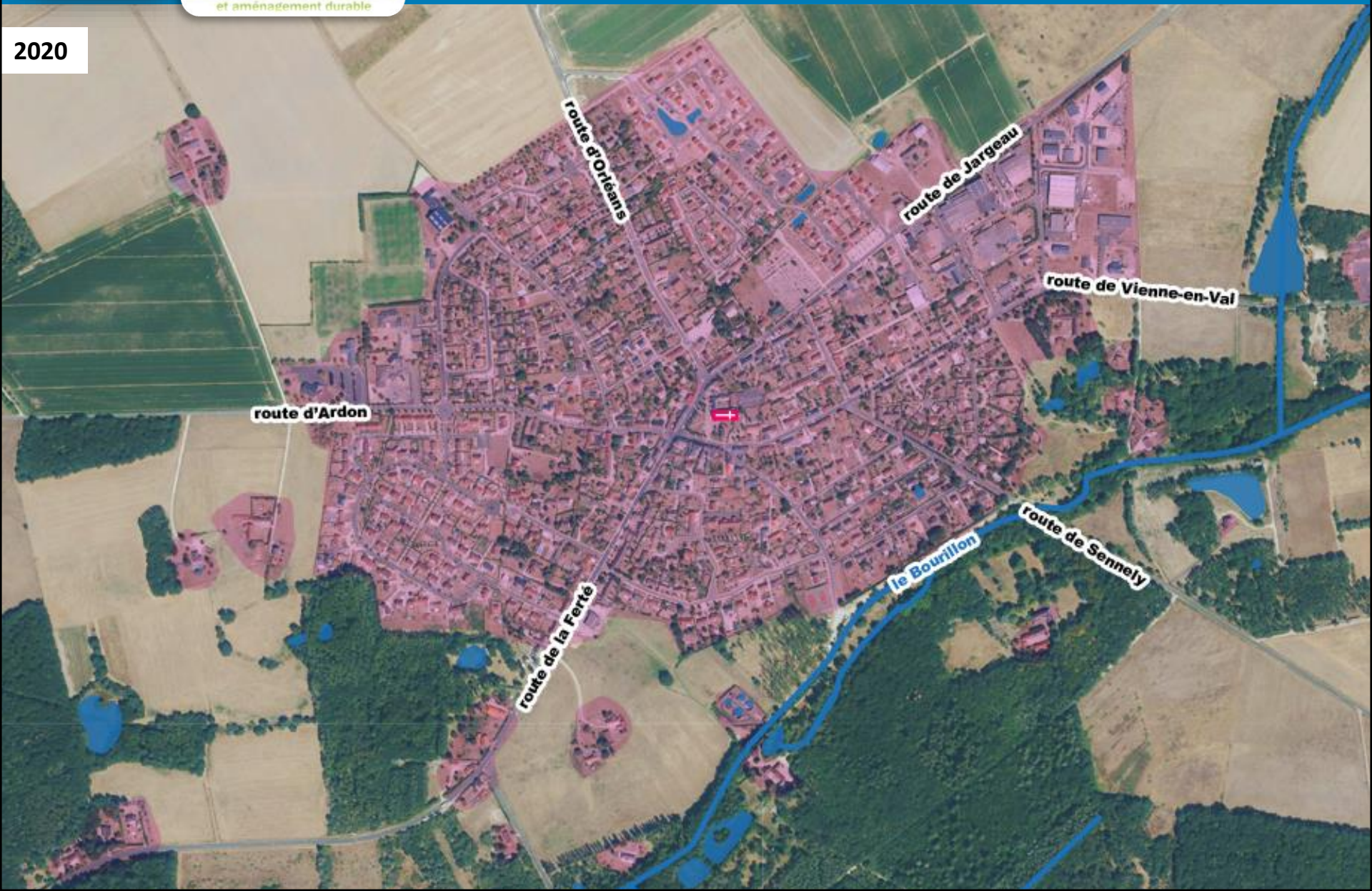




Atelier

Évolution urbaine de Marcilly-en-Villette

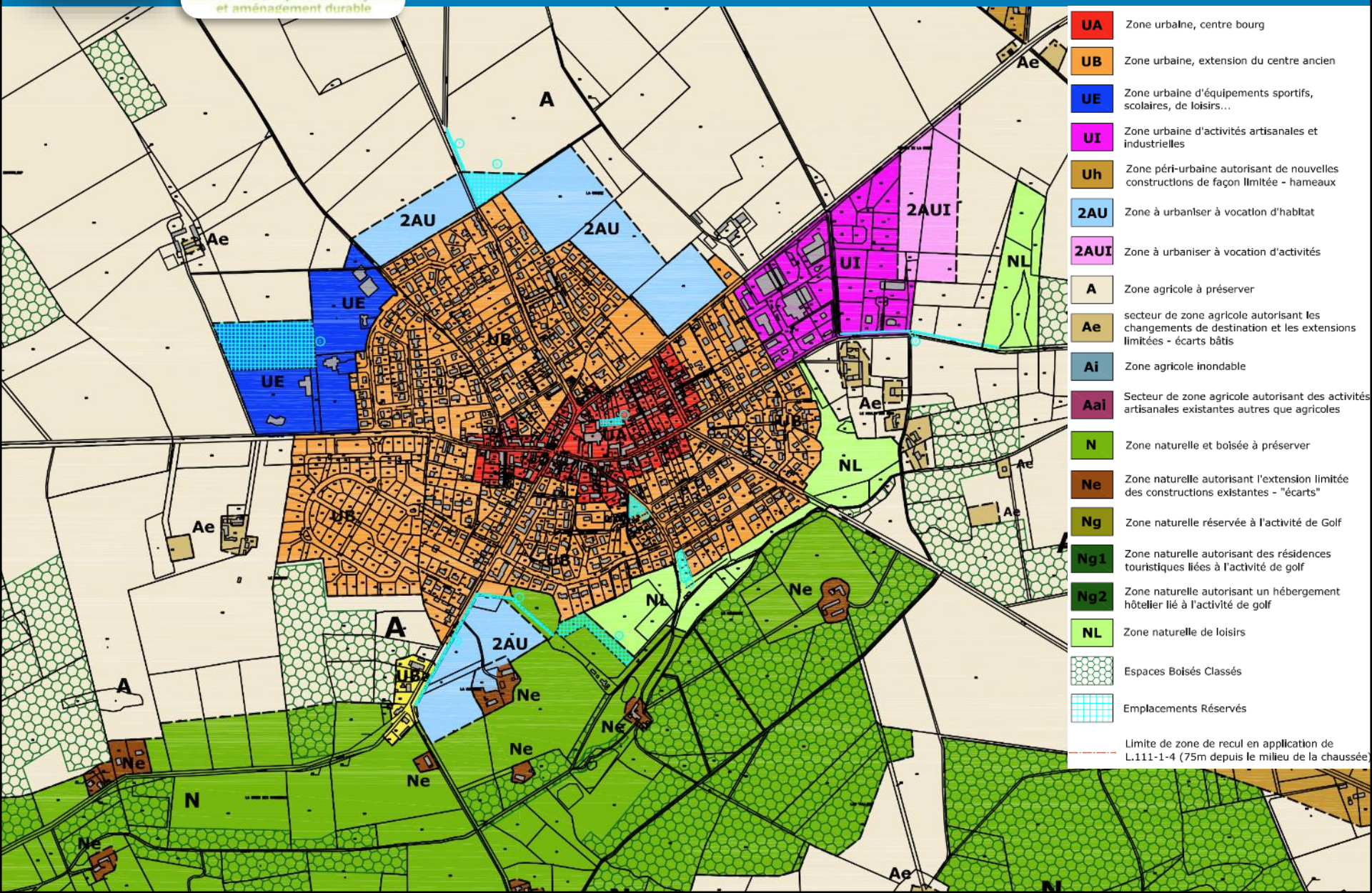
2020





Atelier

PLU approuvé en 2011 © BE edc2i





Atelier

Évolution urbaine de Marcilly-en-Villette

1820 - 1866



1950



1990



2020



Ouest – route d'Ardon



Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

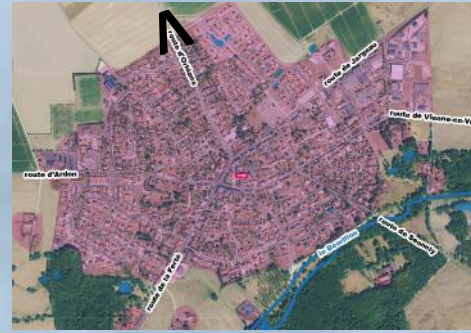
Ouest – route d'Ardon



Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

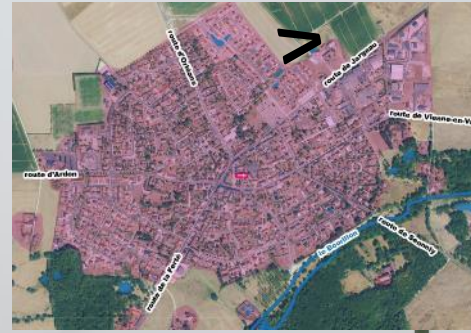
Nord – route d'Orléans



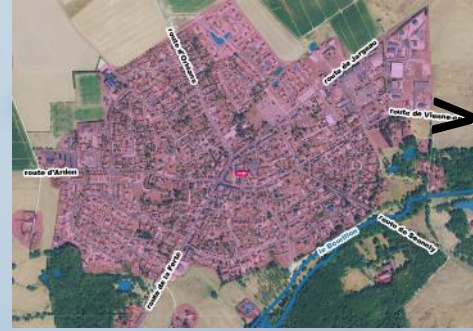
Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

Est – route de Jargeau



Est – route de Vienne-en-Val



Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

Est – route de Vienne-en-Val



Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

Sud – route de Sennely



Aire de camping-car le long du Bourillon



Atelier /

1. Les lisières sont-elles aménagées ?
2. Quels traitements envisageables ?



Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

Ouest – route d'Ardon



Nord – route d'Orléans



Atelier

Lisières de Marcilly-en-Villette

Est – route de Jargeau



Sud – route de Sennely



Est – route de Vienne-en-Val



Sud – route de La Ferté



**Aire de camping-car
long du Bourillon**





Comment rendre les lisières vivantes ?

Quels aménagements ?

Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

MARQUER LES LIMITES, PRÉSERVER LE PAYSAGE ET CONNECTER L'ENSEMBLE

CONNECTER VILLAGE ET NATURE

Raccorder les quartiers aux chemins ruraux existants et en créer de nouveaux afin de permettre des accès piéton et cycliste depuis les bourgs vers les espaces naturels.

1

STRUCTURER LA LIMITE VILLE-CAMPAGNE

3 Sauvegarder les percées paysagères en préservant des espaces ouverts dans l'urbanisation.

3

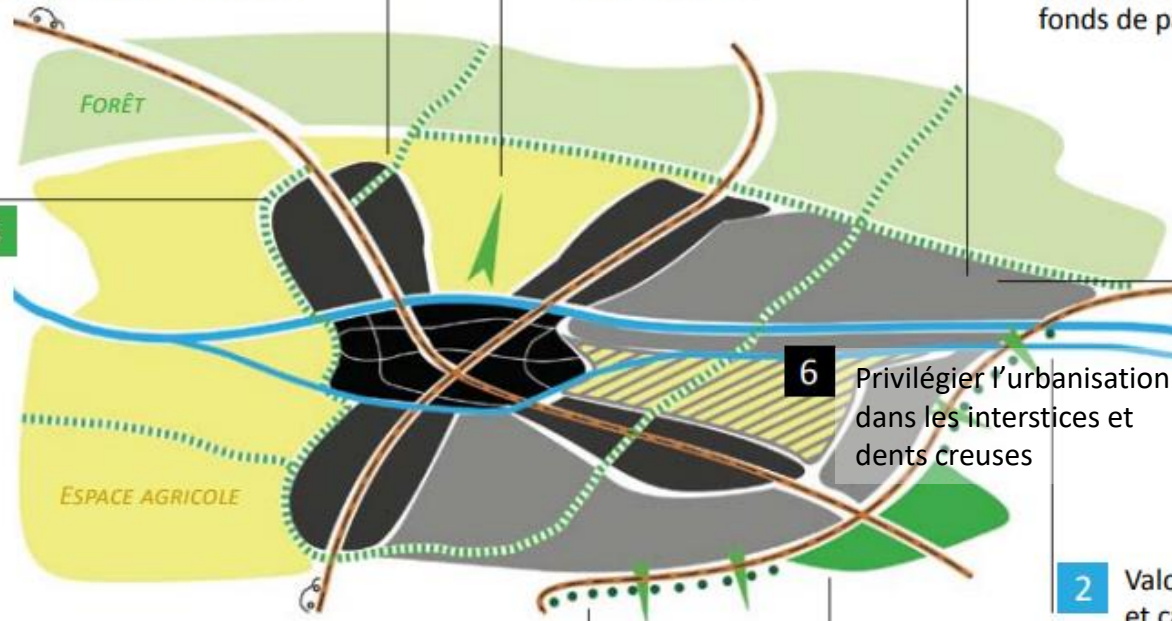
S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE

9 Instaurer des chartes paysagères pour les nouveaux quartiers afin de déterminer des règles paysagères pour les espaces publics et les fonds de parcelle.

9

Reconstituer les chemins de tour des villages en les ponctuant par des espaces publics permettant une appropriation des lisières.

8



Traiter les contournements routiers comme de véritables boulevards urbains permettant un usage partagé des modes de transport et une ouverture visuelle sur le paysage.

4

6 Privilégier l'urbanisation dans les interstices et dents creuses

6

5 Créer ou reconstituer les fronts bâtis en prenant en compte le développement durable et le contexte paysager.

5

2 Valoriser les cours d'eau et canaux en lien avec l'urbanisation

2

7 Mettre en valeur les entrées de ville et de village par un aménagement paysager approprié.

7

Définition et éléments théoriques

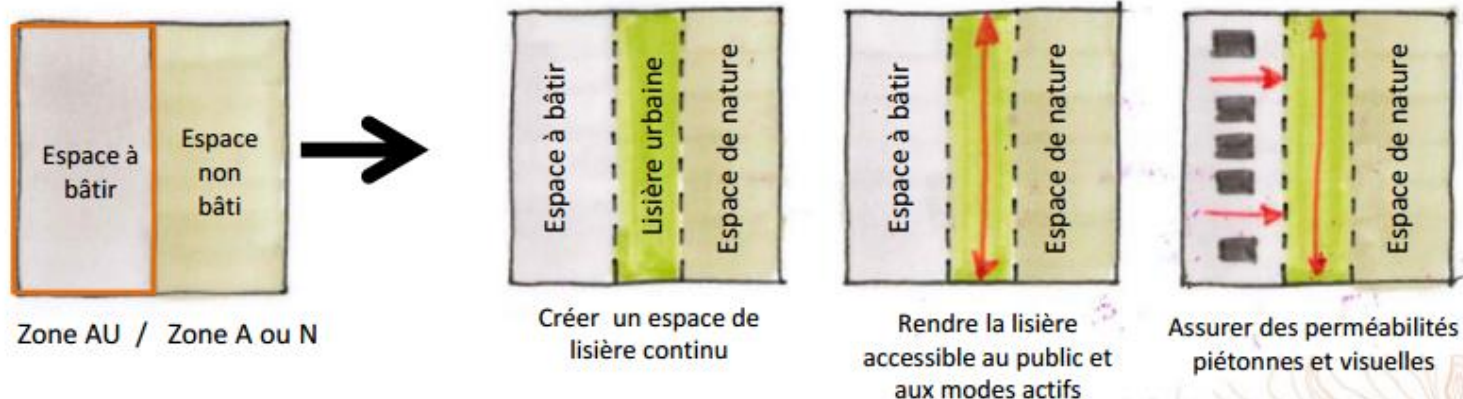
Comment aménager les lisières ?

Cas de zone d'urbanisation future (zone AU)

Structurer l'espace de lisière

Préconisations

- Créer une **continuité d'espace ouvert** d'usage public, notamment dédié aux mobilités actives
- Créer **des perméabilités piétonnes et visuelles** entre espace bâti et espace de nature
- Privilégier des **formes bâties compactes** afin de réduire l'emprise au sol des bâtiments
- Soigner les **espaces libres et les façades** situés en front urbain
- Aménager selon **une vision d'ensemble**





Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Cas de zone d'urbanisation future (zone AU)





Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Cas de zone d'urbanisation future (zone AU)



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Cas **d'espaces déjà urbanisés** (zone U) situés
au contact d'une **lisière pérenne stable** (zone N)

*Les projets se développent sous forme de
renouvellement urbain sans nouvelle avancée
du front bâti*

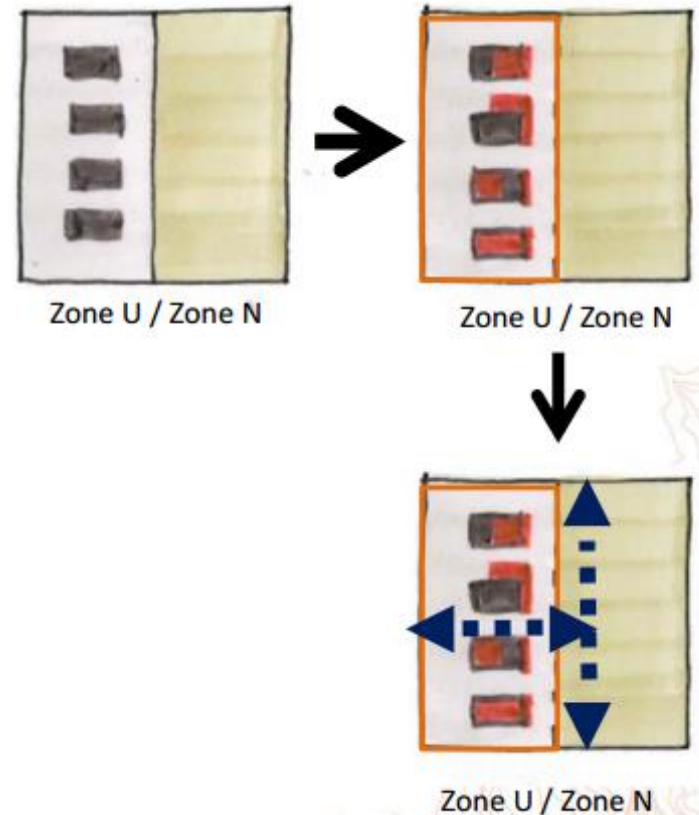
🎯 Valoriser l'espace de lisière

Préconisations

- **Maîtriser l'emprise au sol** des extensions
- Prendre des dispositions pour **maîtriser la qualité paysagère et architecturale**

et éventuellement

- Améliorer la **porosité du front bâti**
- Assurer une **continuité de circulation** en lisière



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des paysages de l'eau

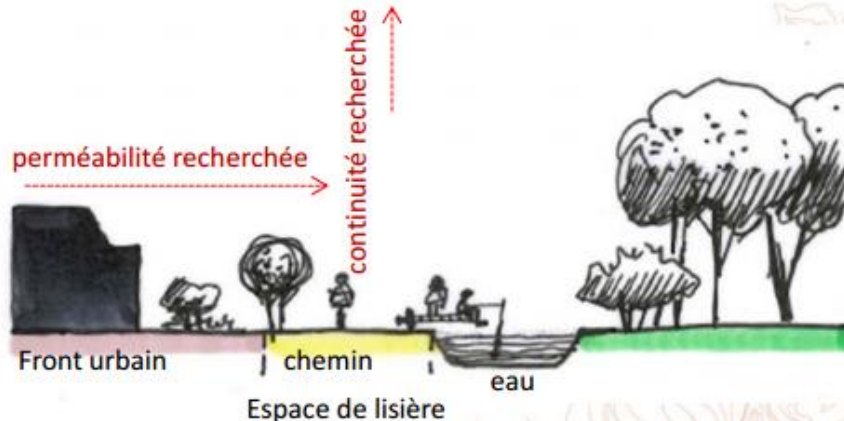
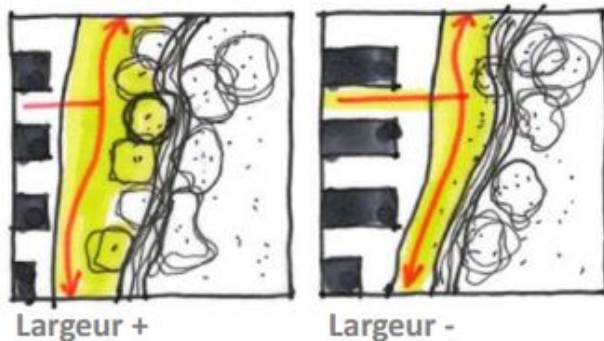
Rendre lisible les paysages de l'eau en tant qu'**élément d'identité** et **d'attractivité**

- Concilier fonctions récréatives, hydrauliques et écologiques
- Assurer le bon fonctionnement des zones inondables

Préconisations

- Avec largeur suffisante : **conserver l'ensemble de la végétation existante sur les deux berges** et **aménager les cheminements doux en retrait** du lit mineur du cours d'eau
- Avec largeur réduite : réserver une berge au **maintien** ou à la **restauration de la ripisylve** et consacrer l'autre rive à l'aménagement des espaces nécessaires à la **gestion du cours d'eau** et aux **cheminements doux**

Schéma de principe



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des paysages de l'eau



Saint-Germain-des-Prés (45)

Restauration d'une ancienne peupleraie et création d'un parcours découverte d'une zone humide



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

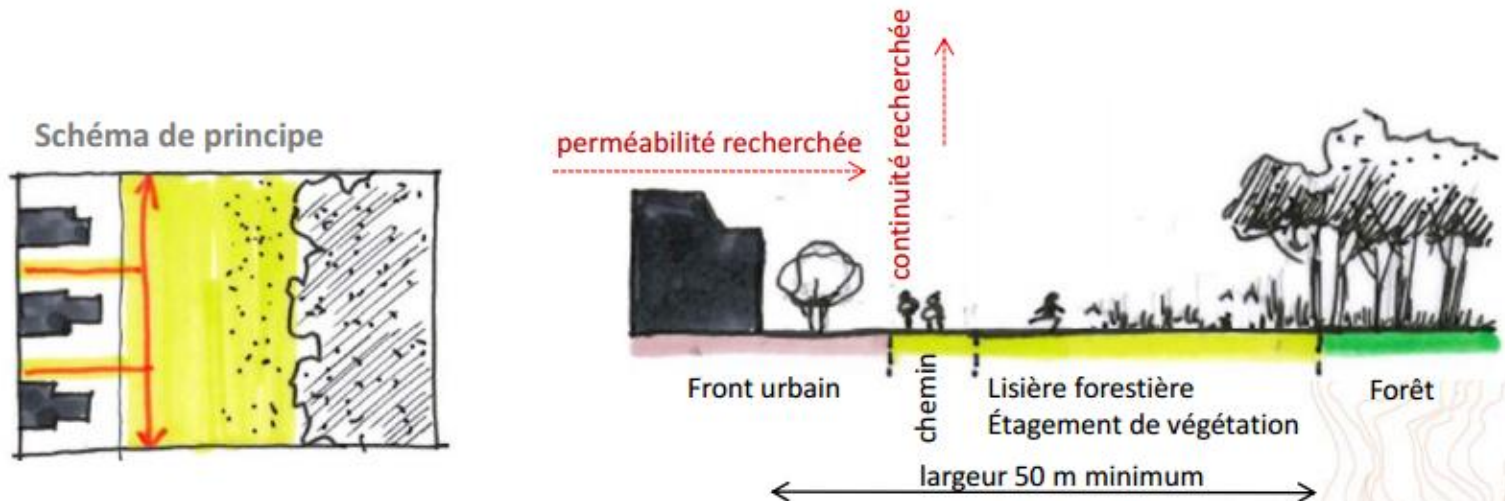
Les lisières urbaines au regard des massifs forestiers

Préserver et garantir la richesse écologique de la lisière forestière

- Créer un espace de respiration entre la forêt et l'espace bâti

Préconisations

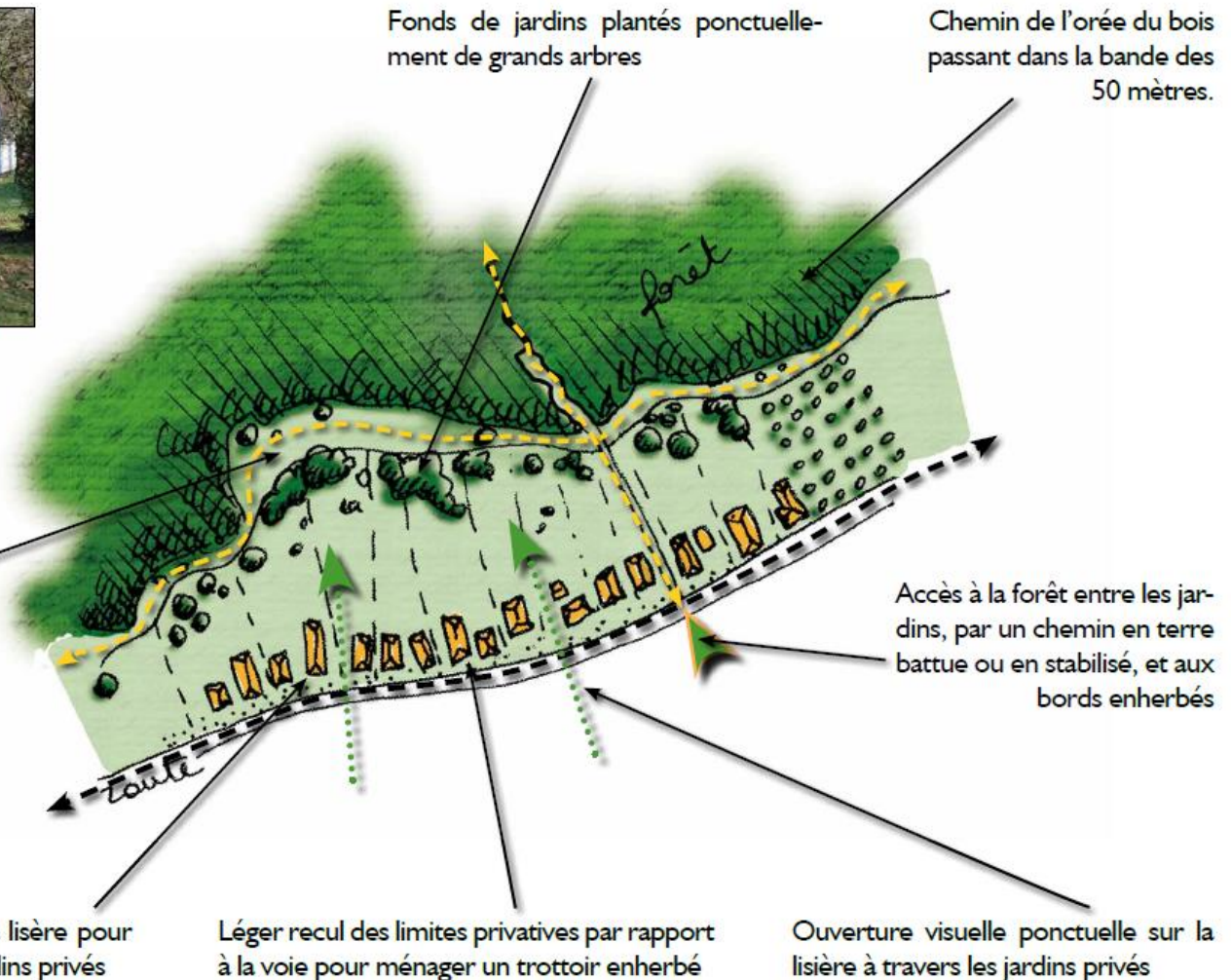
- Préserver un **recul minimum** entre le bâti et la forêt (50 m minimum)
- Aménager une **zone intermédiaire d'étagement progressif de végétation** en lisière forestière



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des massifs forestiers





Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des massifs forestiers



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des espaces agricoles

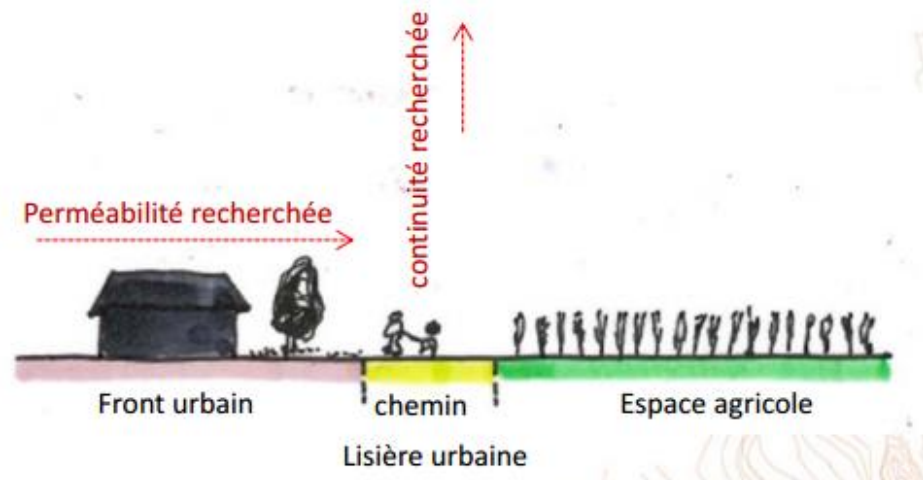
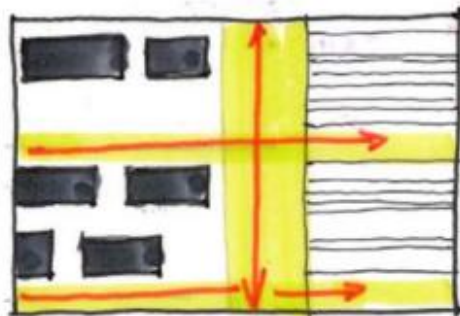
Prendre en compte la fonctionnalité des espaces agricoles

- Permettre le bon fonctionnement des activités agricoles
- Tenir compte de l'organisation du parcellaire
- Garantir l'usage public des chemins ruraux

Préconisations

- Préserver le maillage et la continuité des chemins ruraux

Schéma de principe





Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des espaces agricoles





Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des espaces agricoles





Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des espaces agricoles

Les OAP sectorielles

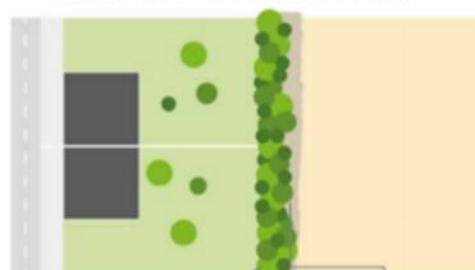
Principes d'aménagements concernant tous les secteurs d'OAP sectorielles

● La transition paysagère avec les espaces agricoles



- Traiter de la manière la plus qualitative possible la transition paysagère avec les espaces agricoles par des aménagements paysagers de transition.
 - Dans le cas d'une transition avec l'espace agricole concerné par une route ou un chemin agricole (et/ou de ceinture), la transition paysagère sera réalisée autant que possible sur l'espace public, et en cas d'impossibilité au sein du terrain.
 - Si la transition se fait directement avec l'espace agricole, un tampon paysager sera prévu. Il sera composé de haies et/ou d'arbustes et d'une profondeur minimale de 3 mètres. Il pourra comporter une liaison douce.
 - Une distance de 12 mètres minimum entre les constructions et l'espace agricole est obligatoire. Il permet de réaliser une transition paysagère.

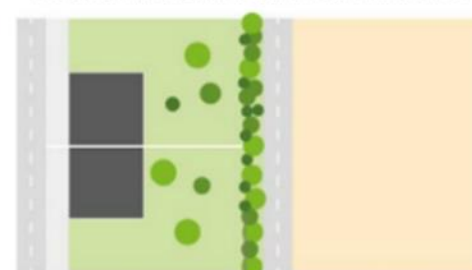
Absence de chemin de ceinture ou de route



Espace tampon
en lisière de
l'espace agricole

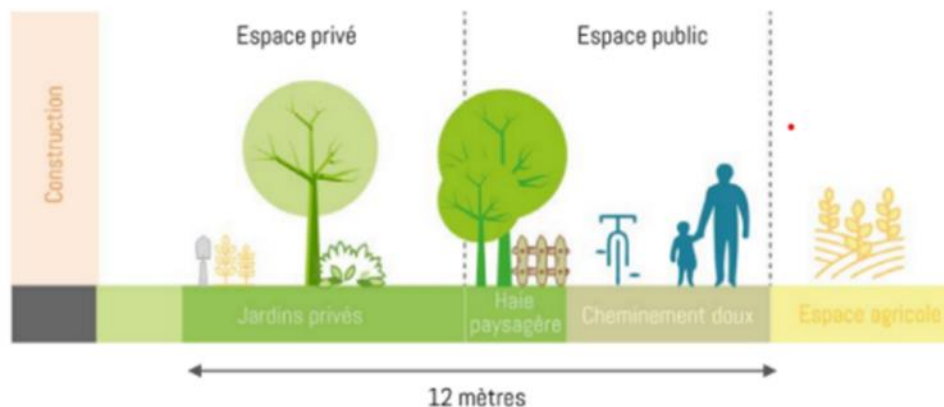
Création potentielle
d'un chemin

Présence d'un chemin de ceinture ou d'une route



Haie paysagère réalisée autant que possible sur l'espace public, et en cas d'impossibilité sur le terrain

Exemple de composition paysagère entre l'espace agricole et une construction



Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des espaces agricoles (cas d'extension urbaine)



Viikki (Finlande)

La typologie du plan de masse nommé « **doigts verts** » participe activement à la maîtrise de traitement écologique des eaux pluviales, en faisant pénétrer les coulées vertes entre les bâtiments et les ruelles. Toutes les eaux à l'exception des égouts sont ramenées au milieu des champs, entre les bâtiments, indépendamment des limites de propriété. Ces percées aboutissent au ruisseau naturel.

Définition et éléments théoriques

Comment aménager les lisières ?

Les lisières urbaines au regard des espaces agricoles (cas d'extension urbaine)

Pacé (35)





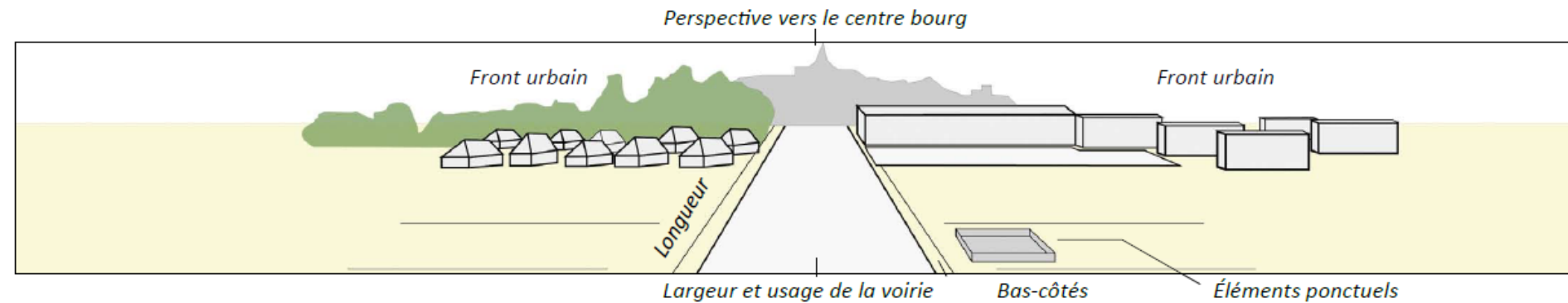
Entrées de bourg Entrées de ville

Définition et éléments théoriques

Les entrées de ville

L'ENTRÉE DE BOURG, UNE PREMIÈRE IMAGE SUR LA COMMUNE

L'entrée de bourg est la première image qu'offre la commune depuis sa voie d'accès. Elle est perçue par tous les usagers de la route, aussi bien les automobilistes que les cyclistes et les randonneurs. En fonction de son traitement, l'impression peut être plus ou moins valorisante pour l'ensemble de la commune.



Une entrée de bourg est composée de différents niveaux de lecture. Chaque élément visuel influence la perception globale des visiteurs. La perception varie selon la largeur de la voirie (du chemin rural à l'axe à forte circulation), l'aménagement des bas-côtés - qui offre une vision ouverte sur le front urbain ou une vision fermée sur la route - et l'occupation du sol qui jouxte la route (zones d'activités, pavillons, équipements publics, espaces de loisirs, bâti aligné sur rue).

Définition et éléments théoriques

Les entrées de ville

UNE DIVERSITÉ DE PAYSAGES D'ENTRÉES DE BOURG



Les quartiers pavillonnaires installés en périphérie marquent le paysage des entrées de bourg par leur uniformité.

QUARTIERS PAVILLONNAIRES
lotissements, clôtures et fonds de jardins



ZONES D'ACTIVITÉS
entrepôts, hangars...
(possibilité de friches)



Profitant de l'accessibilité et d'une visibilité accrue, elles marquent le paysage par leurs bâtiments, leurs parkings et souvent par un excès d'affichages publicitaires.

**ÉQUIPEMENTS PUBLICS
& ESPACES DE LOISIRS**
terrains et salles de sport, salles polyvalentes, étangs



Profitant d'une meilleure visibilité et installés loin des habitations pour les préserver des nuisances, certains équipements publics marquent ponctuellement les entrées. Plus étendus, les espaces de loisirs (aménagés ou naturels) garantissent une forme d'identité rurale.

Des éléments historiques, symboles d'une identité locale marquent ponctuellement certaines entrées de bourg.

ÉLÉMENTS HISTORIQUES
cimetières, corps de fermes,
moulins, mares, lavoirs...



Définition et éléments théoriques

Les entrées de ville

HUISSEAU-SUR-MAUVES (45) : AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD

L'entrée de la commune a fait l'objet d'un aménagement concernant la longueur de la voie et son épaisseur. En lien avec la direction des routes du département, la collectivité a confié l'élaboration du projet à une équipe d'architectes paysagistes. Plusieurs séquences ont été identifiées.



Entrée de bourg marquée par une chicane, un virage et un traitement paysager



À proximité du centre bourg, certains aménagements modifient la perception de l'automobiliste (rétrécissement de la voirie, chicane, terre plein central, changement de revêtement de voirie...). Ils permettent une réduction des nuisances (vitesse, bruit) et apportent une plus-value paysagère.

Préservation des ouvertures visuelles sur le patrimoine



Préserver des espaces ouverts entre la route et des monuments/espaces de qualité (église, château, parc, moulin...) permet de les mettre en valeur et d'apporter une image positive sur l'ensemble de la commune.

Séparation des modes de transport et traitement paysager



La séparation entre les modes doux et la circulation automobile garantit la sécurité de tous les usagers (automobilistes, cyclistes, piétons...) qui pourront ainsi mieux s'approprier l'entrée du bourg. Cette séparation se réalise par une marge de retrait, une différenciation des revêtements de voirie, un mobilier urbain spécifique et par le végétal.

Alignement d'arbres



Installés le long d'axes routiers souvent linéaires, les alignements d'arbres permettent de marquer l'entrée de bourg en structurant la voie d'accès et en créant une perspective vers le cœur de bourg et parfois vers un bâtiment remarquable comme l'église.

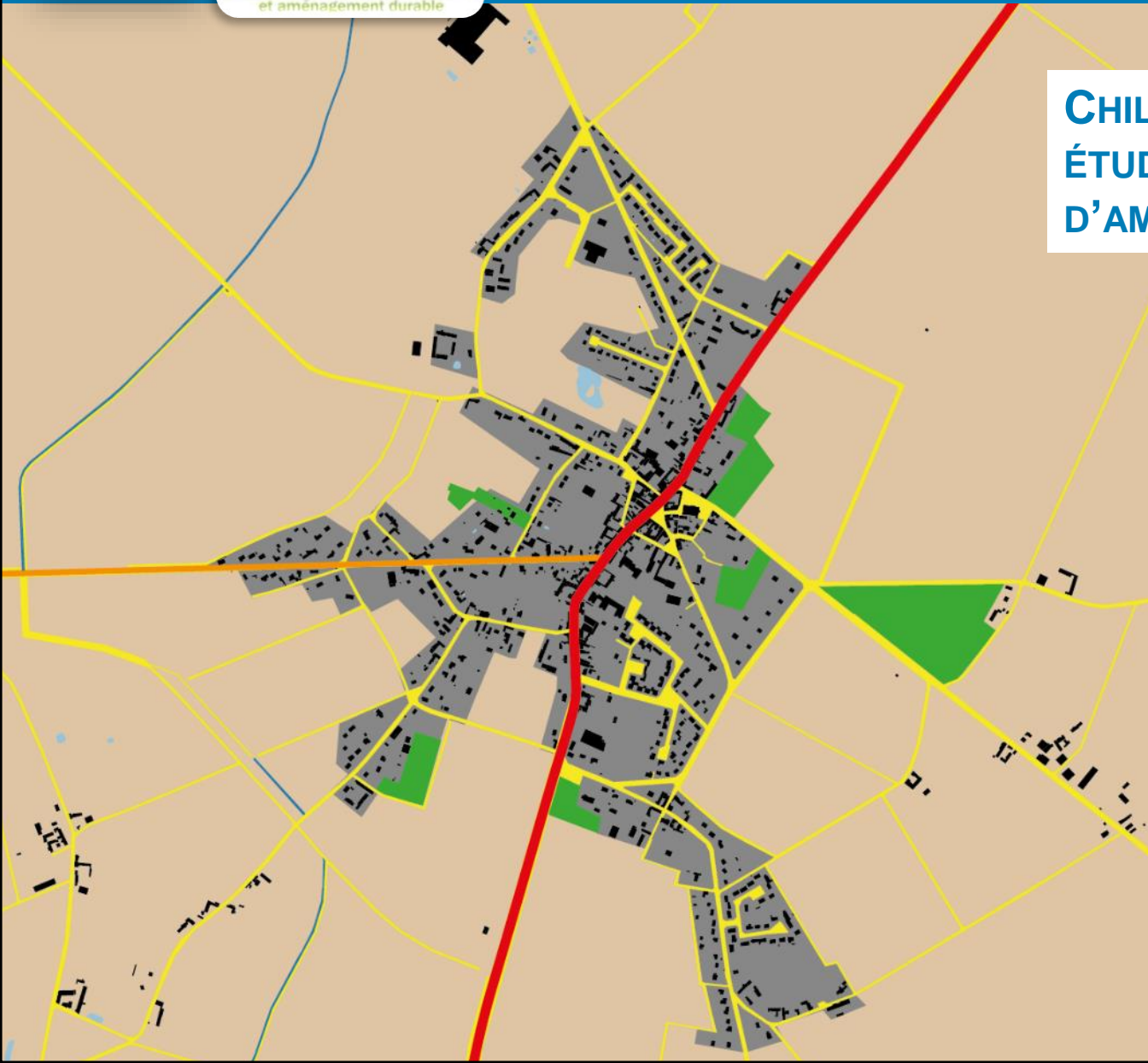


RÉFÉRENCES, EXEMPLES D'OUTILS ET DE DÉMARCHES

CHILLEURS-AUX-BOIS (45) : ÉTUDE GLOBALE D'AMÉNAGEMENT

Enveloppe urbaine actuelle.
Développement du bourg au
fil des décennies. Extensions
urbaines sur la plaine agricole
et vers la forêt au sud de la
commune.

*Quel développement futur
du bourg ? Quel traitement
des franges urbaines ?*





CHILLEURS-AUX-BOIS (45) : ÉTUDE GLOBALE D'AMÉNAGEMENT

**Étude Michel Colin, Ah-ah
paysagistes / Septembre 2003**

À travers une étude globale d'aménagement réalisée préalablement à l'élaboration de son PLU, la commune de Chilleurs-aux-Bois a orienté son projet d'urbanisation vers des objectifs :

- d'intensification urbaine,
- de préservation des terres agricoles,
- de structuration par le végétal des lisières villageoises,
- de traitement des entrées de bourgs,
- de préservation de percées paysagères et des continuités écologiques.

Références, outils, démarches

Exemple d'un schéma directeur

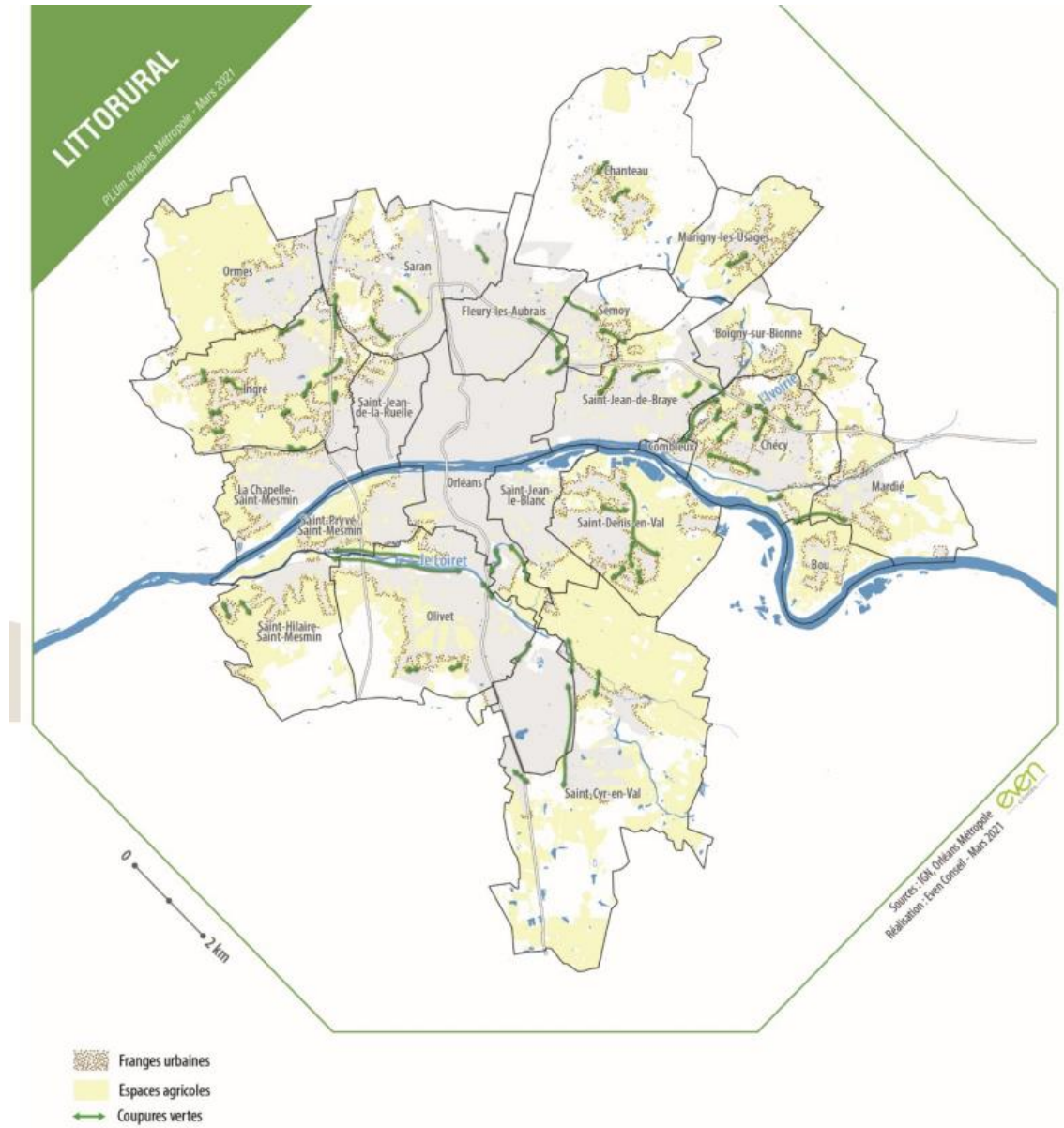


CHILLEURS-AUX-BOIS (45) : ÉTUDE GLOBALE D'AMÉNAGEMENT

Étude Michel Colin, Ah-ah
paysagistes / Septembre 2003

PLU MÉTROPOLE ORLÉANS : OAP THÉMATIQUE PAYSAGE

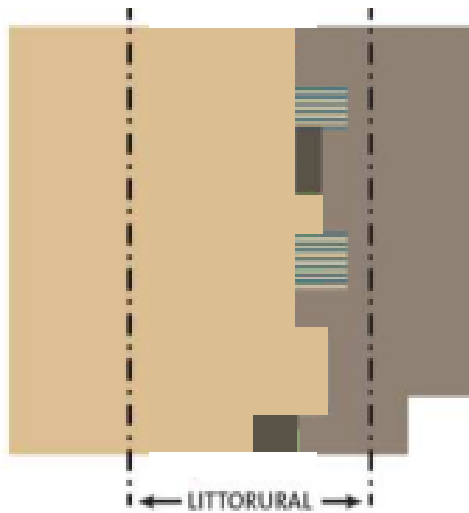
Les différentes typologies de franges urbaines et de lisières de la métropole orléanaise ont été identifiées dans le PLUm.



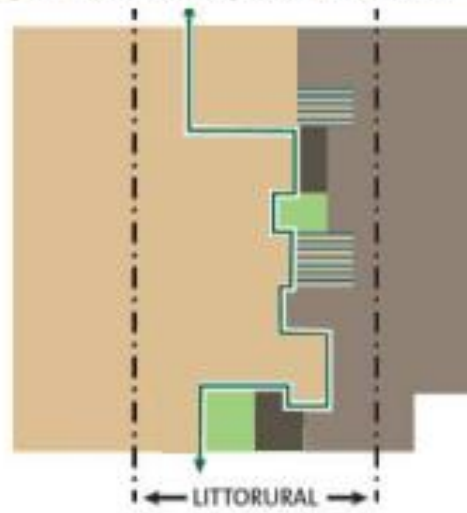
PLU MÉTROPOLE ORLÉANS : OAP THÉMATIQUE PAYSAGE

CONSTITUTION DU LITTORURAL

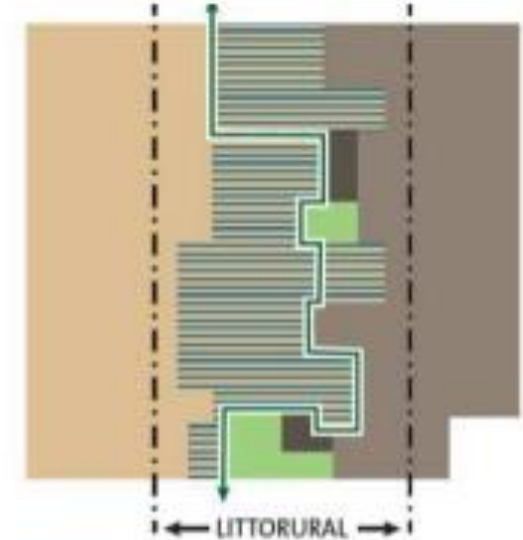
1 Installation d'espaces de loisirs, maintien des cultures existantes



2 Développement de liaisons douces reliant des espaces de nature



3 Déploiement d'une ceinture cultivée

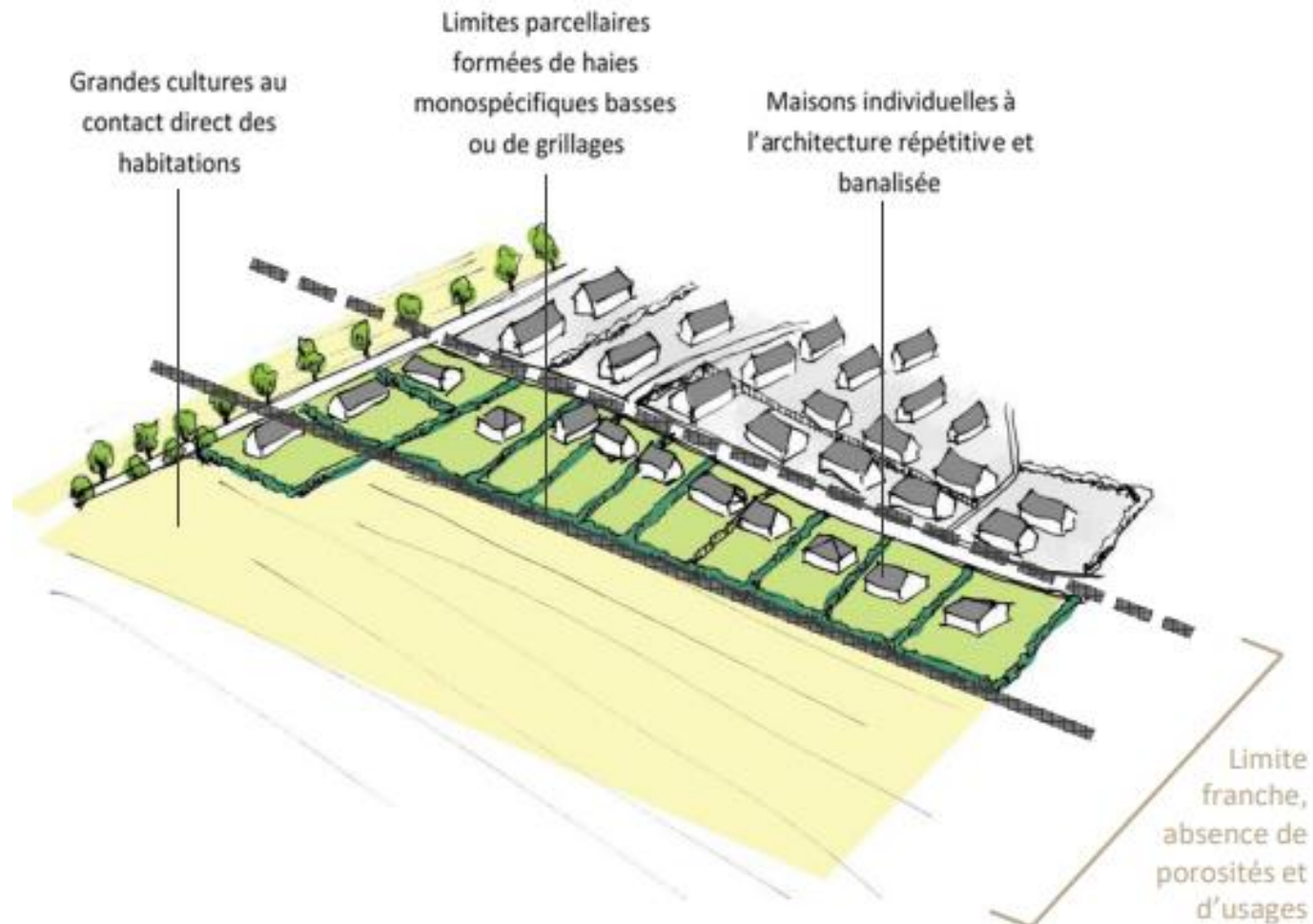


**Principe du « Littorural » =
Zone d'interface entre zone
urbaine et agricole s'appuyant
sur une mixité d'usages**



PLU MÉTROPOLE ORLÉANS : OAP THÉMATIQUE PAYSAGE

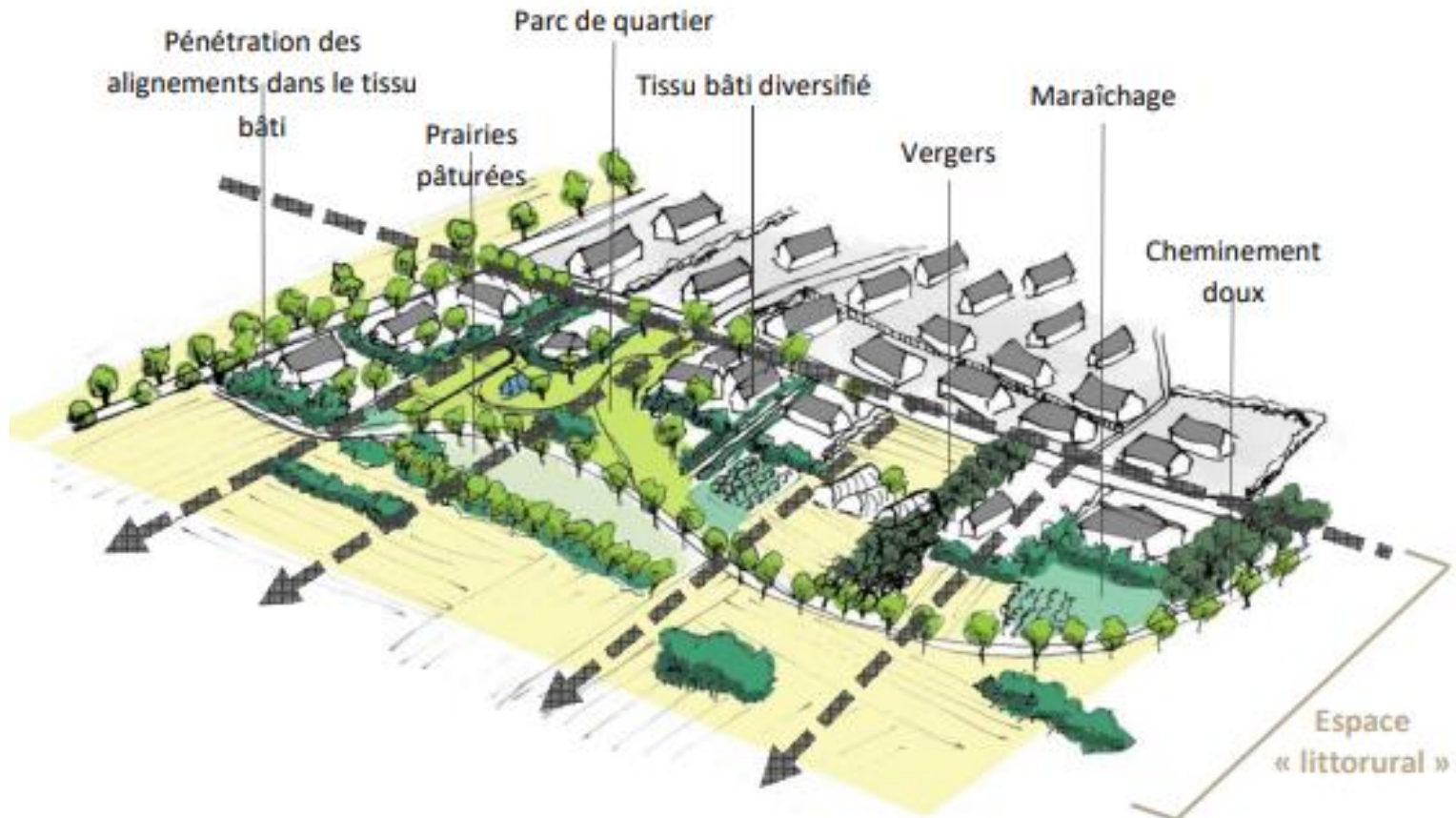
>> FRANGE URBAINE « CLASSIQUE »



PLU MÉTROPOLE ORLÉANS : OAP THÉMATIQUE PAYSAGE

>> PRINCIPE DU « LITTORURAL »

Une imbrication d'espaces habités, cultivés, paysagés



Déroulé de l'atelier

Ressources disponibles sur le site dédié à l'initiative

Informations sur le site internet dédié : www.biodiversite-en-actions.fr

Cycle de "Rando-bio"

Ambassadeurs de la biodiversité

Jardins de rues

Biodiv'pratique

Actualité sur les actions



Saint-Benoit-sur-Loire - Atelier participatif "Conception de son jardin de ..."

22/03/2023

Les habitants de la rue de Verdun se sont de nouveau réunis ce jeudi 2 février afin de poursuivre la démarche initiée par la ville de Saint-Benoit-sur...



Dossier thématique : architecture et biodiversité

22/03/2023

La prise en compte de la biodiversité dans l'acte de bâtir est un sujet émergent (...). L'architecture peut-elle et doit-elle être conçue en protégeant ...



Ambassadeurs - Atelier 5 : architecture, biodiversité et ressources locales

22/03/2023

Le cinquième atelier du cycle "Ambassadeurs de la biodiversité" s'est déroulé le jeudi 19 janvier 2023 à Vienne-en-Val sur le thème « Architecture, bi...



Rando-bio 5 "Cimetières Tour"

22/03/2023

Au programme de cette Rando-bio spéciale "cimetières", des présentations en salle et des visites de terrain riches en informations et échanges : Interv...

Publication numérique : [Lisières villageoises et franges urbaines](#)